



**TIR À L'ARC**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

# Championnat régional TAE 2020

*TAE distances internationales*

Inscription sur sélection

Retrouvez les modalités et le formulaire d'inscription au dos

# VILLEURBANNE 27-28 juin 2020



Crédit  Mutuel



PRE INSCRIPTION avant le <b>14 juin</b>	PRISE EN COMPTE DES SCORES jusqu'au <b>21 juin</b>	AFFICHAGE DE LA SELECTION à partir du <b>24 juin</b>
Pour participer au championnat régional, vous devez vous <b>PREINSCRIRE</b> par courrier avec le coupon ci-joint. Pensez à vous inscrire tôt pour faciliter les affichages selon vos choix	Vous serez sélectionné si vous êtes dans les <b>quotas</b> définis ci-dessous, et si vous avez réalisé le nombre minimum de compétitions pour être classé. <b>Le classement est établi avec votre meilleur score (adaptation COVID 19)</b>	Le classement régional et le suivi des inscriptions seront diffusés sur le site du comité régional.  La liste des SELECTIONNES sera affichée sur le site
Sans avis EXPLICITE de votre part : vous serez inscrit dans votre catégorie de licence. Si vous apparaissez dans plusieurs classements, vous serez inscrit dans votre catégorie d'âge (sauf avis contraire à indiquer à l'inscription) : par exemple, un S3 veut se surclasser à 70m, il doit se signaler à l'inscription en S1 ou S2	<i>Tout désistement non prévenu avant la date d'affichage de sélection verra le montant du chèque acquis à l'organisateur. En cas de non sélection, le chèque sera rendu.</i>	<a href="http://www.tirarc-auvergnerhonealpes.fr">www.tirarc-auvergnerhonealpes.fr</a>

## PRE INSCRIPTION auprès du Comité Auvergne-Rhône-Alpes

Accompagné du *chèque* à l'ordre du COMITE AUVERGNE-RHONE-ALPES TIR ARC avant le **14 juin**

NOM	
Prénom	
N° Licence	
Club	
Catégorie*	
Type arc*	
N° téléphone	
E-mail	
* Précisez votre catégorie et votre arme si vous apparaissez dans plusieurs classements	

# QUOTA 2020

Équipes Doubles Mixtes	CL	AMP
B-M	4	
C-J	8	4
Scratch	8	

### Les équipes doubles mixtes seront qualifiées d'après le classement national

- (consultable sur notre site)
- Les CADETS et les JUNIORS ne pourront tirer que dans une seule équipe: soit jeune, soit scratch.
  - Si un club qualifié en mixte décide de faire tirer un archer non qualifié en individuel: celui-ci ne tirera les qualifs que si des places sont disponibles et il ne pourra pas participer aux matches individuels.

INDIVIDUEL	CLASSIQUE		AMP		CLASSIQUE	
	H	F	H	F	H	F
	SAMEDI				DIMANCHE	
<b>Poussin</b>	4	2				
<b>Benjamin</b>	10	5				
<b>Minime</b>	12	6				
<b>Cadet</b>			2	2	12	8
<b>Junior</b>			2	2	7	2
<b>S1</b>			6	3	8	6
<b>S2</b>			10	3	16	6
<b>S3</b>			4	2	8	2

## TARIFS

P-B-M-C-J	8 €
S1-S2-S3	12 €

**Comité Auvergne-Rhône-Alpes Tir à l'Arc**  
**CS 92013- 38307 BOURGOIN-JALLIEU Cedex**  
[secretariat@tirarc-auvergnerhonealpes.fr](mailto:secretariat@tirarc-auvergnerhonealpes.fr)  
 Tél. direct : 04.74.19.16.15  
 Retrouvez toutes les informations sur le site  
[www.tirarc-auvergnerhonealpes.fr](http://www.tirarc-auvergnerhonealpes.fr)  
 Suivez nous sur FACEBOOK  
[www.facebook.com/tirarcuvergnerhonealpes](http://www.facebook.com/tirarcuvergnerhonealpes)

